

LES PLATEFORMES SAP EN ILE-DE-FRANCE

QU'EST-CE QU'UNE PLATEFORME SAP DEPARTEMENTALE ?

EN QUELQUES MOTS

Les Plateformes de services à la personne (SAP) sont des structures (associations loi 1901 ou services portés par des Maisons de l'emploi) qui oeuvrent pour le **développement et la structuration de la filière** des SAP, la **professionnalisation** des dirigeants de structures, des salariés et des demandeurs d'emploi, et qui favorisent la **mise en réseau** de professionnels et acteurs divers de la filière.

Deux axes d'intervention principaux :

- la **modernisation** des services et l'**amélioration de la qualité**
- l'**emploi** et la **professionnalisation**

Un acteur local

La plateforme SAP, composée d'une équipe de professionnels dédiée, est un acteur local qui œuvre à l'échelle départementale. Elle est un véritable lieu de **ressources territoriales** pour toutes les structures de SAP prestataires et/ou mandataires. En l'échange d'une adhésion annuelle, celles-ci bénéficient d'un grand nombre de services visant à les soutenir dans leur activité : accompagnement, informations, formations, outillage, échanges.

Les plateformes SAP recueillent les besoins des structures de leur territoire directement sur le terrain. Elles rencontrent régulièrement les professionnels à qui elles proposent une offre de service destinée à **les appuyer au quotidien** : aide au développement économique, soutien RH, prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail, etc. Celle-ci prend plusieurs formes :



Un acteur neutre qui oeuvre pour le décloisonnement du secteur

La plateforme SAP est un acteur neutre qui accompagne les structures dans la gestion de leurs activités et les accompagne dans les évolutions réglementaires. **Elle s'adresse à tout type d'acteur intervenant dans le secteur des SAP, quelque que soit son statut juridique** : associations, entreprises de droit privé, CCAS/CIAS, coopératives, etc. Au-delà des structures adhérentes, la plateforme fédère et met en réseau de nombreux partenaires de son territoire qui interviennent dans le secteur des SAP : organismes de formation, acteurs de l'emploi (Mission locale, Pôle Emploi, etc.), acteurs institutionnels (Conseil départemental, Conseil régional, Unité Départementale de la DIRECCTE...), etc. Elle a ainsi un rôle d'animatrice et d'intermédiaire neutre de ces différents acteurs qu'elle cherche à faire travailler en synergie.

En Ile-de-France, la mise en lien entre des professionnels des SAP et les particuliers ne fait pas partie des missions des plateformes SAP, qui s'adressent avant tout aux structures.